

PV d'affectation du résultat
Société : 2 L SASU
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de : 500 euros
Siège social : 25, route de Valadet 24430 Coursac

Assemblée générale du 1^{er} juin 2025

A Coursac

Le 1^{er} juin 2025

A 18 heures

M.LONCHAMP Laurent, associé unique exerçant la présidence de la société 2 L Sasu, société à responsabilité limitée au capital de Cinq Cent euros (500) €, a présidé l'Assemblée Générale Extraordinaire au 25, route de Valadet 24430 Coursac, siège social de la société.

M.LONCHAMP Laurent associé unique et président, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes
- Affectation du résultat

Première résolution : approbation des comptes annuels

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 se soldant par un bénéfice à reporter de dix mille quatre cent vingt (10 420) euros.

Deuxième résolution : affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à dix mille quatre cent vingt euros [10 420] €, de la manière suivante :

- La totalité en report sur les déficits antérieur soit 12 558 € - 10 420€ = 1 638€ de déficit restant à reporter.

L'associé unique

M.LONCHAMP Laurent

Signature de l'associé unique

M. Lonchamp Laurent



IDENTIFICATION

Mle Arnoult Georgia
323 Boulevard de la Boissière
93110 Rosny Sous Bois
FRANCE

N° d'adhérent : 20121100166969

Pour le compte de :
SAS 2L SASU
25 ROUTE DE VALADET
24430 COURSAC

N° SIREN : 820 551 810
Période déclarée : Année 2024
Date limite de dépôt : 20/05/2025

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2024)
Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022)
Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2023)
Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2024)
Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2024)
Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2059-H (applicable à compter du 31/12/2017)
Annexe N° 2069-RCl (applicable à compter du 31/12/2024)

certifiée conforme à
l'original





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

*(Applicable à compter du
31/12/2024)*

Impôt sur les sociétés

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations financières (1)	84		84
TOTAL I (5)	84		84
2 - Actif circulant			
Créances (2) clients et comptes rattachés	95 000		95 000
Créances autres (3)	8 217		8 217
Charges constatées d'avance	460		460
TOTAL II	103 677		103 677
TOTAL GENERAL (I + II)	103 761		103 761

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	500
Report à nouveau	-12 558
Résultat de l'exercice	10 420
TOTAL I	-1 638
3 - Dettes (4)	
Autres dettes	105 399
TOTAL III	105 399
TOTAL GENERAL (I + II + III)	103 761

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION		Exercice N
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires	30 000
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		30 000
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		16 659
Autres charges externes		2 893
Impôts, taxes et versements assimilés		28
Total des charges d'exploitation (II)		19 580
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		10 420
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		10 420

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	10 420	
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	10 420	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises IS seulement)		12 558
Déficits antérieurs reportables	12 558	dont imputés sur le résultat
		10 420
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	0	

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficit reportables – Divers

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	<input type="text" value="1"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	<input type="text" value="100"/>
Total du nombre d'associés	<input type="text" value="1"/>	Total du nombre de parts ou d'actions	<input type="text" value="100"/>

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	<input type="text" value="Monsieur"/>		
Nom et prénom	<input type="text" value="LONCHAMP Laurent"/>	Nom d'usage	<input type="text"/>
Nombre de parts ou d'actions	<input type="text" value="100"/>	Pourcentage de détention	<input type="text" value="100,00%"/>
Date de naissance	<input type="text" value="06/09/1965"/>	Pays de naissance	<input type="text" value="France"/>
1 Code postal de naissance	<input type="text" value="75016"/>	Commune de naissance	<input type="text" value="Paris"/>
Numéro, type et nom de voie	<input type="text" value="25 Route de Valadet"/>		
Code postal	<input type="text" value="24430"/>	Ville	<input type="text" value="Coursac"/>
Pays	<input type="text" value="France"/>		

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H

*(Applicable à compter du
31/12/2017)*

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2069-RCI

*(Applicable à compter du
31/12/2024)*

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case

